

## AVIS DE COURSE

TOUR DE BELLE-ILE 2012

DU 27 AU 29 AVRIL 2012

LA TRINITE-SUR-MER

Autorités Organisatrices : eol - YCLT

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*,
- 1.2. les règlements fédéraux,
- 1.3. la partie B, section II du RIPAM (COLREG) quand elle remplace les règles du Chapitre 2 des RCV, entre l'heure légale du coucher du soleil et celle du lever du soleil,
- 1.4. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux seront tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte aux voiliers de plus de 6,49 mètres. La Direction de course et l'organisation se réservent le droit de refuser l'inscription d'un concurrent.
- 3.2. Les bateaux devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière.
- 3.3. Les bateaux non francisés devront être en conformité avec leur législation nationale en vigueur.
- 3.4. La régata est ouverte à tous les bateaux des classes monotypes Grand Surprise, First 31.7, J80, Pogo 8.50, Classe 6.50 (Mach 6.50, K 6.50, Open 6.50), Classe Open 7.50, Mini 6.50 (Protos et bateaux de séries), Figaro 2, Class 40, Multi 50, IMOCA, MOD 70, aux bateaux du système à handicap HN, IRC, Multi 2000 et Jauge Classique.  
L'organisateur se réserve le droit d'inviter tout autre classe Monotype qui souhaiterait participer à l'événement.  
Tous les voiliers monocoques ou multicoques de plus de 6,49 mètres n'appartenant pas à une des catégories précitées seront réunis au sein d'une classe appelée « Classe Libre ».
- 3.5. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant leur dossier d'inscription en ligne sur <http://www.yclt.fr/inscriptions/> et s'affranchir des droits d'inscriptions requis (par CB ou par chèque à envoyer à l'adresse suivante : YCLT – 9 cours des quais – 56470 La Trinité-sur-Mer).
- 3.6. Chaque bateau doit avoir un équipage composé d'au moins deux personnes.
- 3.7. Les inscriptions sont ouvertes du 14 décembre 2011 au jeudi 26 avril 23h59 sur internet, et le vendredi 27 avril 2012 de 10h00 à 22h00 dans l'Espace Tour de Belle-Ile.
- 3.8. Les concurrents pourront, jusqu'au dimanche 22 avril 2012 23h59, compléter leur dossier d'inscription en ligne avec les documents suivants :
  - Certificat de conformité du voilier (pour tout bateau français, la page de l'acte de francisation avec le nom officiel du bateau)
  - Copie d'attestation d'assurance du voilier valable au 28 avril 2012

- La licence FFVoile (annuelle ou temporaire) valide portant le cachet médical (ou certificat médical joint) de chaque membre de l'équipage. Pour ceux qui ne possèdent pas de Licence FFV, il est possible d'acheter une Licence annuelle ou temporaire auprès du YCLT lors de votre inscription en ligne. Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.
- Autorisation parentale pour les mineurs (sur papier libre)
- Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- Le certificat de jauge ou de conformité (sauf bateaux inscrits en « Classe Libre »)

Si vous avez téléchargé tous les documents cités ci-dessus dans votre dossier d'inscription, votre démarche du vendredi 27 avril sera grandement simplifiée et l'organisation pourra vous remettre rapidement vos instructions de course, pavillon et autres documents.

Après le dimanche 22 avril 2012 23h59, un dossier pourra être complété (ajout d'équipiers) mais il sera impossible de télécharger les documents sur internet. Les documents manquants devront obligatoirement être présentés le vendredi 27 avril 2012 lors de la confirmation d'inscription.

#### 4. DROITS À PAYER

Les droits requis sont les suivants :

> **Classe Libre** (quelque soit la taille du voilier et si n'étant pas un voilier cité ou rentrant dans une catégorie ci-dessous) = **85 €**

> **Grand Surprise, First 31.7, J80, Pogo 8.50, Classe 6.50 (Mach 6.50, K 6.50, Open 6.50), Classe Open 7.50, Mini 6.50 (Protos et bateaux de séries), Figaro 2, Class 40, Multi 50, IMOCA, MOD 70, bateaux du système à handicap HN, IRC, Multi 2000 et Jauge Classique, et MAXIS** (monocoque ou multicoque de course de taille égale ou supérieur à 60 pieds) :

- **Moins de 8 m** = **85 €**
- **De 8m à 8,99m** = **105 €**
- **De 9m à 9,99m** = **115 €**
- **De 10m à 10,99m** = **135 €**
- **De 11m à 11,99m** = **155 €**
- **De 12m à 12,99m** = **175 €**
- **13m et plus** = **195 €**
- **IMOCA, MOD 70, MAXIS** = **365 €**

Une **majoration de 40 euros** sera appliquée pour toute nouvelle inscription par internet entre le lundi 22 avril 2012 et le jeudi 26 avril 2012

Une **majoration de 60 euros** sera appliquée pour toute nouvelle inscription faite le vendredi 27 avril 2012 dans l'Espace Tour de Belle-Ile

#### 5. PROGRAMME

- vendredi 27 avril 2012

10h00 : Ouverture de l'Espace Tour de Belle-Ile sur le port de la Trinité-sur-Mer

Début de la confirmation des inscriptions/nouvelles inscriptions

19h00 : Briefing des équipages dans l'Espace Tour de Belle-Ile. Présence de tous les skippers recommandée.

19h30 : Apéritif offert aux équipages dans l'Espace Tour de Belle-Ile

22h00 : Fin de la confirmation des inscriptions/nouvelles inscriptions

Fermeture de l'Espace Tour de Belle-Ile

- samedi 28 avril 2012

07h00 : Ouverture de l'Espace Tour de Belle-Ile

Emergement des skippers dans l'Espace Tour de Belle-Ile

09h55 : Signal d'avertissement du départ du Tour de Belle-Ile pour l'ensemble des participants  
10h00 : Départ du Tour de Belle-Ile 2012  
19h00 : Soirée Tour de Belle-Ile – Diner des Equipages – Accueil des concurrents toute la nuit

- dimanche 29 avril 2012

11h00 : Remise des prix – Tirages au sort

12h00 : Buffet Huîtres et vin blanc offert aux participants sur le port de la Trinité-sur-Mer

## 6. JAUGE

Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course. Sur l'eau, un jaugeur ou un inspecteur d'équipement du comité de course peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

## 7. INSTRUCTIONS DE COURSE

- 7.1. Les Instructions de Course et les annexes éventuelles seront disponibles après confirmation des inscriptions le vendredi 27 avril 2012 entre 10h et 22h dans l'Espace Tour de Belle-Ile.
- 7.2. Pour tout dossier d'inscription complet au 12 avril 2012, l'envoi par courrier des documents de course sera possible.
- 7.3. Les Instructions de Course seront disponibles sur le site internet de la course [www.tourdebelleile.com](http://www.tourdebelleile.com)

## 8. PARCOURS

- 8.1. **Tour de Belle-Ile - 44 milles nautiques** : départ du milieu de la baie de Quiberon, chenal de La Teignouse à respecter, contournement de Belle-Ile en la laissant sur bâbord, chenal de La Teignouse à respecter et retour à la ligne de départ/arrivée.
- 8.2. Sur décision de l'organisation et/ou de la direction de course, un parcours différent que celui défini ci-dessus dans la paragraphe 8.1 peut être mis en place pour une partie ou la totalité des participants.
- 8.3. Temps limite : pour l'ensemble des participants, le temps de course limite pour finir la course est fixé à 14h00:00. Tout bateau avec un temps réel de course supérieur à 14h00:00 sera classé DNF

## 9. REPARTITION DE LA FLOTTE

Sur décision de la Direction de Course et/ou de l'Organisation, l'ensemble des participants pourront être répartis en 3 flottes (Blanc, Rouge, Vert). Cette distinction, en fonction de la taille des bateaux et de leur classe de course, peut être prise en compte lors du départ ou lors du choix du parcours pour des raisons de sécurité. Dans ce cas les flottes seront constituées ainsi :

**Blanc** : classe libre ( $L \geq 10,50m$ ), Multi 50, IMOCA, MOD 70, Class 40, Figaro 2, IRC1, IRC2, HNA

**Vert** : classe libre ( $10,50m > L \geq 8,01m$ ), Mini 6,50, Multi 2000, Grand Surprise, First 31.7, Pogo 8.50, IRC3, IRC4, HNB, Jauge Classique.

**Rouge** : classe libre ( $L < 8,01m$ ), Classe 6,50, Open 7,50, J80, IRC5, HNC

*L = longueur de bateau*

## 10. CLASSEMENT

- 10.1. Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.
- 10.2. Le système de classement utilisé sera le Système de Points à Minima de l'Annexe A.
- 10.3. Définition des classes :

Classe Libre (classement en temps réel selon rang d'arrivée, pas de classement distinct du classement en temps réel toutes classes confondues)

Classes Monotypes : IMOCA, MOD 70, Multi 50, Figaro 2, Mini 6.50, Grand Surprise, First 31.7, Classe 6.50, Open 7.50, J80, Class 40, Pogo 8,50

IRC Les bateaux sont répartis en cinq classes en fonction de leur coefficient IRC

IRC 1 : TCC supérieur ou égal à 1.060

IRC 2 : TCC inférieur à 1.060 et supérieur ou égal à 1.020

IRC 3 : TCC inférieur à 1.020 et supérieur ou égal à 0.990

IRC 4 : TCC inférieur à 0.990 et supérieur ou égal à 0.950

IRC 5 : TCC inférieur à 0.950

HN Les bateaux sont répartis en trois classes en fonction de leur Groupe Brut

HN A : Groupe Brut supérieur ou égal à 25,0

HN B : Groupe Brut inférieur à 25,0 et supérieur ou égal à 20,5

HN C : Groupe Brut inférieur à 20,5

Multicoques habitables jaugés en MULTI 2000

Yachts Classiques jaugés en Jauge Classique

## 11. PRIX

La remise des prix du Tour de Belle-Ile 2012 aura lieu le dimanche 29 avril 2012 à 11h dans l'Espace Tour de Belle-Ile sur le port de la Trinité-sur-Mer.

Des prix seront distribués comme suit :

- Le Trophée « Tour de Belle-Ile » sera décerné au premier bateau en temps réel toutes classes confondues. Celui-ci sera déclaré Vainqueur du Tour de Belle-Ile 2012.
- Le Trophée « Michel Malinowski » sera décerné au premier monocoque en temps réel toutes classes confondues.
- Les trois premiers bateaux en temps réel toutes classes confondues seront récompensés lors de la remise des prix.
- Le podium de chaque classe sera récompensé lors de la remise des prix si le nombre d'inscrit dans la classe est supérieur ou égal à 10 bateaux.
- Seul le vainqueur de chaque classe sera récompensé lors de la remise des prix si le nombre d'inscrit dans la classe est compris entre 5 et 10 bateaux.
- Des prix spéciaux seront décernés et tirés au sort lors de la remise des prix.

Tout équipage récompensé devra être représenté lors de la remise des prix par au minimum une personne.

Tout équipage récompensé et non présent lors de la remise des prix le dimanche 29 avril ne pourra prétendre à aucun lot ultérieurement.

## 12. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

## 13. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

#### **14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter le secrétariat du Tour de Belle-Ile au 02.97.59.56.17 ou par mail à [contact@tourdebelleile.com](mailto:contact@tourdebelleile.com)